

CADRE DE VIE

La construction
du pôle santé est lancée P. 6

ENFANCE

Création d'un multi-accueil
à Tour-en-Bessin P. 8

ÉCONOMIE

Retour sur la 1^{re} rencontre du
développement économique
d'Isigny-Omaha P. 12



Les 59 communes d'Isigny-Omaha Intercom

AURE-SUR-MER
 ASNIÈRES-EN-BESSIN
 BALLEROY-SUR-DRÔME
 BERNESQ
 BLAY
 BRICQUEVILLE
 CAHAGNOLLES
 CANCHY
 CARDONVILLE
 CARTIGNY-L'ÉPINAY
 CASTILLON
 COLLEVILLE-SUR-MER
 COLOMBIÈRES
 CORMOLAIN
 CRICQUEVILLE-EN-BESSIN
 CROUAY
 DEUX-JUMEAUX
 ENGLÉSQUEVILLE-LA-PERCÉE
 ÉTRÉHAM
 FORMIGNY-LA-BATAILLE
 FOULOGNES
 GÉFOSSÉ-FONTENAY
 GRANDCAMP-MAISY
 ISIGNY-SUR-MER
 LA BAZOQUE
 LA CAMBE
 LA FOLIE
 LE BREUIL-EN-BESSIN
 LE MOLAY-LITTRY
 LE TRONQUAY
 LISON
 LITTEAU
 LONGUEVILLE
 MAISONS
 MANDEVILLE-EN-BESSIN
 MONFRÉVILLE
 MONTFIQUET
 MOSLES
 NORON-LA POTERIE
 OSMANVILLE
 PLANQUERY
 RUBERCY
 SAINT-PAUL-DU-VERNAY
 SAINTE-HONORINE-DE-DUCY
 SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE
 SALLEN
 SAON
 SAONNET
 SAINT-GERMAIN-DU-PERT
 SAINT-LAURENT-SUR-MER
 SAINT-MARCOUF-DU-ROCHY
 SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY
 SAINT-PIERRE-DU-MONT
 SURRAIN
 TOUR-EN-BESSIN
 TOURNIÈRES
 TRÉVIÈRES
 TRUNGY
 VIERVILLE-SUR-MER

Sommaire

L'édito de la présidente	P. 3
Les échos du conseil	P. 4
Actualités.....	P. 5
CADRE DE VIE La construction du pôle de santé est lancée	P. 6
ENFANCE Création d'un multi-accueil à Tour-en-Bessin	P. 8
Le fonctionnement institutionnel d'Isigny-Omaha Intercom	P. 10 / 11
ÉCONOMIE Retour sur la 1 ^{re} rencontre du développement économique d'Isigny-Omaha	P. 12
URBANISME Le développement du PADD.....	P. 14
CULTURE ET SPORT	P. 16
TOURISME L'Office de Tourisme présente son bilan de saison	P. 18
L'annuaire des services	P. 19
Un territoire à découvrir	P. 20



PÔLE D'ACCUEIL
ADMINISTRATIF

L'intercom
le magazine d'Isigny-Omaha Intercom

L'INTER'COM | JANVIER 2018 - N° 1 | ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Vous ne recevez pas le magazine L'inter'Com chez vous ? Contactez le service communication au 02 31 21 42 27. Ce magazine est téléchargeable gratuitement sur notre site internet : www.isigny-omaha-intercom.fr

Directrice de publication : Anne Boissel - Directrice générale des services : Aurélie Jouenne
 Responsable communication institutionnelle / Coordinatrice magazine : Marion Saint-Dizier-Lefèvre
 Crédits photos : Isigny-Omaha Intercom.
 Création graphique - impression : Imprimerie Bernard - Le Molay-Littry. Tirage à 13.000 exemplaires.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET PARTAGEZ AVEC NOUS VOS CLICHÉS DU TERRITOIRE !

@Isigny Omaha Intercom





ÉDITO



L'année de fusion qui vient de s'écouler a permis à notre nouvelle intercommunalité de poser les fondations de ce territoire élargi. Les étapes n'ont pas été faciles mais nous avons réussi à surmonter les obstacles informatiques et organisationnels.

Élus et agents, nous travaillons pour que naissent des projets structurants sur tout le territoire. Dynamisme et attractivité donneront envie aux entrepreneurs, commerçants, artisans et travailleurs indépendants de s'installer sur notre territoire et de s'y développer.

Nous allons répondre à cette attente par une offre adaptée et cohérente de l'aménagement de notre territoire. Notamment par :

- l'accueil de la petite enfance avec l'ouverture du multi-accueil de Tour-en-Bessin,
- la révision de la carte scolaire pour que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles et que le projet d'une nouvelle école pour les

enfants de Noron-la-Poterie, Le Tronquay et Castillon voit enfin le jour,

- le développement d'une offre de santé de proximité avec le PSLA de Trévières, l'agrandissement de celui d'Isigny-sur-Mer et une réflexion sur celui du Molay-Littry,
- l'accompagnement des projets d'aménagement des bourgs (Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Isigny-sur-Mer...) soutenus par les contrats de ruralité de l'État, les contrats de territoire du département et les contrats de Région.

Ce que nous construisons aujourd'hui n'est pas une politique à court terme, elle se veut ambitieuse et généreuse avec comme seul cap le bien être, la qualité de vie et l'intérêt de nos concitoyens.

Après 2017, année de fusion, PLACE À 2018, année de mutualisation et de réalisations.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une très belle année 2018 !

Anne BOISSEL

*Présidente d'ISIGNY-OMAHA INTERCOM
Maire de SAON*



Chenal, Isigny-sur-Mer © Lysie Junior



Marais, Trévières © Isigny-Omaha Intercom



Grandcamp-Maisy © Lysie Junior



Cimetière américain © François Mathy



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Validé

Le transfert de la compétence Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à Bessin Urbanisme. Le PCAET est le projet territorial de développement durable pour lutter contre le changement climatique et coordonner la transition énergétique sur le territoire.

Séance du 16/11/2017

Approuvé

La répartition des participations pour les activités de danse et théâtre au sein de l'école de musique, danse et théâtre intercommunale.

Les familles pourront payer en 3 fois la participation annuelle à partir de septembre 2018.

Il propose aussi la création d'un nouveau tarif pour les cours de techniques vocales s'élevant à 140 € annuel.

Séance du 16/11/2017

Adopté

Le portrait de territoire permettant l'octroi de dotations départementales pour la réalisation de projets d'investissement territorial à hauteur de 2,5 millions d'euros.

Séance du 14/12/2017

Autorisé

La signature d'un avenant de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de l'école de Balleroy portant le montant total des travaux à 494 371,25 €.

Séance du 16/11/2017

Décidé

L'achat d'un triporteur à assistance électrique pour l'Office de Tourisme. L'objectif est de renforcer l'accueil hors les murs. Enedis verse une subvention de 2 000 € pour cette acquisition.

Séance du 14/12/2017

Approuvé

Le lancement d'une étude d'opportunité pour la création d'une zone artisanale à Formigny-la-Bataille.

Séance du 14/12/2017

Décidé

L'octroi de chèques-cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 50 € pour les agents intercommunaux à Noël et fixe la journée de solidarité en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées au lundi de Pentecôte.

Séance du 16/11/2017

230

c'est le nombre de délibérations prises en 2017 par le conseil communautaire.



Consulter les comptes-rendus complets et les dates des conseils sur isigny-omaha-intercom.fr

Proposé

La création d'une activité de cours de pilotage de cerf-volant à l'école de voile intercommunale de Grandcamp-Maisy en 2018.

Séance du 14/12/2017



Accueil de loisirs



ACTUALITÉS

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS POUR MINEURS AU MOLAY-LITTRY

Avec le retour de la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée de septembre dernier, Isigny-Omaha Intercom a mis en place un accueil de loisirs pour mineurs au Molay-Littry.

Cet accueil est ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Très attendu, l'accueil de loisirs a recueilli un vif succès avec un nombre d'inscription en hausse pendant les vacances d'automne. Une permanence est assurée dans les locaux de l'Intercom au Molay-Littry les lundis et mardis de 14h à 17h.

Les parents peuvent aussi contacter le service par mail pour les inscriptions vincent.foucher@isigny-omaha-intercom.fr

LA MUTUALISATION DES RESSOURCES SE POURSUIT

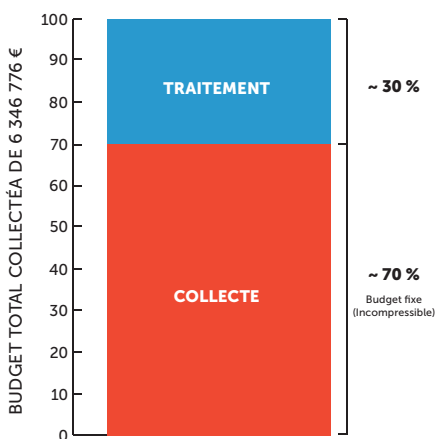
Les objectifs de la loi NOTRe portant sur la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 étaient notamment de créer des économies pour les services publics et donc pour le contribuable. Dans cette optique, Isigny-Omaha Intercom a concentré ses efforts de l'année à mutualiser les ressources. Un serveur informatique commun a été installé afin de faciliter le travail des agents sur les 3 sites administratifs mais aussi lors de leurs déplacements. Un standard unique a également été mis en service en décembre. Les usagers peuvent à présent appeler le 02 31 21 42 27 pour tout renseignement. Enfin, les contrats d'assurance et ceux des logiciels de comptabilité ont tous été mutualisés et renégociés pour réduire les coûts.

FIN DU PLAFONNEMENT DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

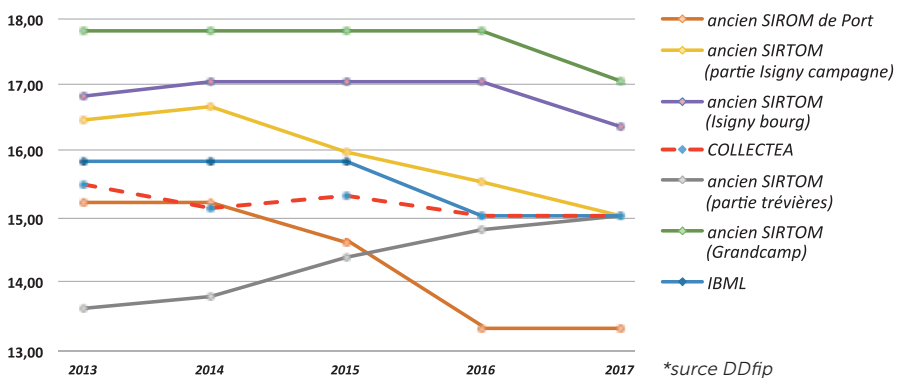
Collectéa, ce qui a changé

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2017, Frédéric Renaud, président de Collectéa, organisme en charge de la collecte des ordures ménagères sur Isigny-Omaha Intercom, a présenté les modifications de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères suite à la fin du plafonnement. Le budget annuel de Collectéa s'élève à 6 346 776 millions d'euros dont 70 % représentent les frais incompressibles de collecte. Les 30 % restant étant dédiés au traitement des déchets. 5,02 % des foyers du territoire d'Isigny-Omaha ont été impacté par la fin du plafonnement entraînant une hausse de leur TEOM.

Voir graphiques ci-dessous.



HISTORIQUE DES TAUX ENTRE 2013 À 2017*





Les étapes du projet



Une première phase de travaux a débuté le 4 décembre dernier. Elle a concerné le désamiantage, le déplombage et la démolition du bâtiment.

En effet, les locaux de l'ancien garage n'étant plus aux normes, il était impossible d'engager la démolition du site en l'état. Formée aux interventions en milieux particuliers (hôpitaux, écoles, services publics...), la société a mené ces opérations en toute sécurité pour les usagers. En février, les travaux de construction du bâtiment et du parking débuteront.

Ils dureront près de 10 mois pour une livraison du site début 2019.



Lancement des travaux le 4 décembre 2017

Pôle de santé intercommunal : la construction est lancée

Classé depuis 2016 par l'agence régionale de santé (ARS) en zone d'intervention prioritaire, notre territoire souffre d'un manque de professionnels de santé. A l'étude depuis fin 2014, le projet de création d'un pôle de santé libéral ambulatoire intercommunal (PSLA) a été officiellement lancé en février 2016 par la Communauté de Communes de Trévières. Le projet a été repris par les élus d'Isigny-Omaha Intercom suite à la fusion des intercommunalités le 1^{er} janvier 2017.

- Lutter contre la désertification médicale en milieu rural
 - Assurer un service public de proximité
 - Améliorer la qualité de vie des habitants de la Communauté de Communes.
- C'est à ces impératifs que le pôle de santé répondra. L'Intercommunalité a décidé d'implanter le pôle de santé à Trévières. Ce choix n'est pas anodin. Il répond d'abord à une logique de proximité avec les commerces et lieux de vie (écoles, équipements sportifs, mairie) et à une facilité d'accès pour les usagers. Il s'inscrit également dans le projet communal de rénovation et dynamisation du centre-bourg. Le site sera construit sur l'emplacement de l'ancien garage rue des écoles.

LE COÛT : 1,3 MILLIONS D'EUROS

Ce projet ambitieux et d'intérêt général pour la cohésion sociale et écono-

mique de notre territoire est en partie financé par les dotations publiques. 660 000 € : pris en charge par l'État dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), 150 000 € : pris en charge par le Département, 100 000 € : pris en charge par la Région. Le restant à charge étant financé par la Communauté de Communes.

LE BÂTIMENT :

445 M² DE SURFACE UTILE

AVEC UN ÉTAGE

Une première étude a été menée pour la rénovation du bâtiment existant (ancien garage). Cependant, l'importance du chantier et le coût de remise aux normes représentaient une dépense plus importante que celle engagée pour la construction d'un bâtiment neuf.

L'emplacement du site permet de le raccorder aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité de la rue.

Le bâtiment comprendra 3 cabinets médicaux (salle de consultation et salle d'attente), 2 cabinets infirmiers, 1 cabinet de kinésithérapeute avec salle de massage et salle de rééducation et 1 cabinet d'ostéopathe. Un 4^e cabinet avec salle d'attente est pour le moment vacant et pourra être pourvu à un autre professionnel de santé. La Communauté de Communes a prévu la construction à l'étage d'un studio destiné à l'accueil



Lors de la création de notre nouvelle intercommunalité, j'ai souhaité que le pôle de santé d'Isigny-sur-Mer, soit pris en exemple. En effet, les professionnels de santé ont compris l'intérêt du travail en commun. Aujourd'hui, la patientèle est bien présente, et ce pôle va prochainement s'agrandir. Cette réussite va nous permettre d'avancer sur le reste du territoire. Comme vous avez pu le constater, les travaux du pôle de santé de Trévières ont commencé. Nous étudions actuellement avec l'agence régionale de santé et la commune du Molay-Littry, l'implantation d'une structure identique en centre-ville. Un projet type coûte plus de 1 million d'euros. Pour le financer, l'État, la Région et le Département, sont des partenaires convaincus. Les professionnels de santé que sont les médecins généralistes, socle fédérateur, les infirmiers (ères) et les spécialistes, sont les principaux acteurs pour une émergence qualitative sans oublier les pharmaciens. Parallèlement, afin d'élargir l'offre de soins, nous prospectons pour faire venir de nouveaux spécialistes. Les patients que nous sommes tous peuvent être tentés de se faire soigner dans les grandes villes. Mais si l'on veut un territoire actif et développé, l'action de tous sur les services mis à disposition par la collectivité est primordiale.

Cédric POISSON
*Vice-Président
 SERVICE À LA POPULATION
 ET CADRE DE VIE*

d'un interne en médecine. Elle souhaite ainsi encourager les jeunes médecins à se former et à s'installer sur notre territoire. Le choix des matériaux de construction a été fait en cohérence avec les critères de préservation environnementale et d'optimisation de la consommation énergétique. Le bâtiment sera accueillant, avec des espaces de lumière naturelle et un environnement vert. Un parking de 40 places sera mis à disposition des usagers ainsi que plusieurs rangements à vélo. Un ascenseur permettra aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à l'étage.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Porté par l'intercommunalité, le pôle de santé est actuellement soutenu par une association de 12 professionnels de santé ayant participé dès le début à sa naissance. Cette association est présidée par Jean-François Lilti, pharmacien à Trévières.

*Visite PSLA d'Isigny-sur-Mer
 le 15 mai 2017*





L'engagement en faveur de l'enfance et de la jeunesse manifesté par les trois anciennes Communautés de Communes a été réaffirmé de manière forte par Isigny-Omaha Intercom.

Depuis janvier 2017, après une phase de réorganisation du service enfance-jeunesse, de nombreuses actions ont été entreprises sous l'impulsion des élus de la commission et grâce à une totale implication de l'ensemble des personnels : mise en place d'accueils de loisirs pour les 3/11 ans sur Le Molay-Littry, harmonisation des tarifs, mise en réseau des différentes structures, etc. 2018 verra de nouvelles concrétisations avec notamment l'ouverture d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) à Isigny-sur-Mer, d'un multi-accueil à Tour-en-Bessin et en projet la signature avec la C.A.F. (caisse d'allocation familiale) du Calvados d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

En 2018, l'Enfance/Jeunesse sera donc une nouvelle fois au cœur des actions de VOTRE Communauté de Communes.

Eric Barbanchon
Vice-Président
ENFANCE-JEUNESSE

Création d'un multi-accueil à Tour-en-Bessin

QU'EST-CE QU'UN MULTI-ACCUEIL ?

Un multi-accueil est un mode de garde souple permettant l'accueil des jeunes enfants de manière régulière ou occasionnelle. Il répond à une politique de développement des services en direction de la petite enfance et de dynamisme territorial.

Initié par la commune de Tour-en-Bessin, le dossier est désormais porté par la Communauté de Communes depuis la prise de la compétence petite enfance. Lancé en 2016, ce projet est pour les élus d'Isigny-Omaha Intercom une réponse au besoin des parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant de moins de 6 ans.

Une phase d'étude des besoins et de réflexion d'avant-projet a été menée afin de proposer un site adapté et en cohérence avec la proximité de l'école de Tour-en-Bessin.

LE COÛT ESTIMATIF DU PROJET : 687 121 EUROS

S'inscrivant dans le plan d'action national de développement des modes de garde collectifs et familiaux, le multi-accueil bénéficie d'un soutien financier de plusieurs partenaires de la Communauté de Communes.

301 858 € : sont pris en charge par l'État dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la FNADT (Fond national d'aménagement et de développement du territoire).
236 000 € : sont financés par la Caisse d'allocations familiales (CAF).
Le restant à charge étant financé par la Communauté de Communes.

LE PROJET

Les deux ans d'études menés conjointement avec la CAF, la PMI et le Département ont permis d'établir la carte d'identité du futur site.

D'une capacité de 20 places, il accueillera les enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Une fermeture annuelle de 5 semaines sera répartie sur les vacances de Noël, d'été et scolaires. L'accueil sera modulable en fonction des besoins des parents et pourra se faire occasionnellement ou régulièrement.

L'accueil répondra à un projet pédagogique d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, d'épanouissement par des activités variées et de respect du rythme circadien de l'enfant. L'Intercommunalité envisage de confier la gestion de cette structure via une délégation de service public.



Le site avant travaux



LE BÂTIMENT

Il a été décidé, après une étude des travaux à accomplir, d'acquérir un bâtiment et une partie de terrain existant sur la commune.

L'ancienne école de Tour-en-Bessin, se situant dans le bourg et à proximité du site scolaire Victor Paquet sera réhabilitée et rénovée.

Pour plus de commodités, le site sécurisé mettra à disposition des usagers un parking et un accès pour les personnes à mobilité réduite.



Le bâtiment comprendra :

- 3 salles d'activités
- 1 espace repas et une cuisine séparée
- 3 espaces de sommeil
- 1 local poussette
- Des sanitaires adaptés
- 1 bureau administratif
- 2 espaces extérieurs et une zone de jeux souples.

C'est le cabinet d'architectes Dupont-Nicolay-Rottier qui a été retenu pour dessiner le site. Le lancement des travaux est prévu courant janvier 2018 pour une ouverture du site en fin d'année.



Le fonctionnement institutionnel d'Isigny-Omaha Intercom



En 2018, Isigny-Omaha Intercom prendra les compétences assainissement collectif et GEMAPI ainsi que celles concernant les Points Info 14 et les médiathèques.

COMMENT SONT DÉSIGNÉS LES ÉLUS ?

- C'est habituellement **le maire** pour les communes de **moins de 1 000 habitants**.
- Au **suffrage universel** direct pour les communes de **plus de 1 000 habitants**.

Chaque commune est représentée par au moins 1 délégué communautaire.

Les délégués communautaires sont élus pour **6 ans**, consécutivement aux élections municipales. Les délégués se réunissent en conseil communautaire au moins 1 fois par trimestre. Ils y élisent le président et les vice-présidents.

ET POUR LES COMMUNES NOUVELLES ?

Le maire de la commune nouvelle ainsi que les maires délégués des communes historiques ont chacun un siège au conseil communautaire (Sainte-Honorine-des-Pertes, Russy, Formigny, Louvières, Ecrammeville, Aignerville, Balleroy, Vaubadon, Isigny-sur-Mer, Vouilly, Neuilly-la-Forêt, Les Oubeaux, Castilly).

QUI DÉCIDE ?

Les commissions

Dirigées par chaque vice-président, elles représentent une compétence de l'Intercom. Elles proposent des projets selon les besoins des habitants et le cadre légal. Elles se réunissent au moins 1 fois par trimestre.

Le bureau

Composé des 15 vice-présidents et de la présidente, il analyse les projets proposés en commission, les affine et les présente au conseil communautaire.

La présidente

Elle représente l'exécutif de la communauté. Elle met en application les décisions du conseil avec les services intercommunaux.

Le conseil communautaire

C'est l'organe décisionnel. Il valide ou refuse les projets, vote les budgets et les taxes et surveille la gestion courante de l'Intercom. Il est composé de 74 délégués.

Les communes ayant le plus de délégués :

Isigny-sur-Mer : 7

Le Melay-Littry : 7

Grandcamp-Maisy : 4

Le nombre de délégués communautaires par commune est déterminé par le nombre d'habitant.

36

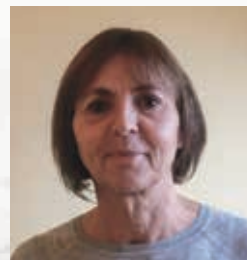
c'est le nombre de bureaux en 2017

10

c'est le nombre de conseils communautaires en 2017

Les permanences du service :

- 1^{er} mercredi du mois Formigny-la-Bataille
- 2^e mercredi du mois Isigny-sur-Mer
- 3^e mercredi du mois Le Molay-Littry de 14h à 17h.



Catherine VOISIN-ANASTASIE
Directrice en charge
de l'assainissement

Au cœur des services L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif, individuel ou autonome est une solution d'épuration qui consiste à traiter les eaux usées domestiques d'une habitation non raccordée au réseau public de collecte. Le service public d'assainissement non collectif d'Isigny-Omaha Intercom (SPANC) est assuré par 2 techniciens, 1 agent administratif et 1 agent comptable. Il met à disposition des usagers les prestations suivantes :

- Réalisation du contrôle de bon fonctionnement à renouveler tous les 10 ans
- Contrôle lors d'une vente immobilière
- Conseils sur l'entretien des installations. Pour rappel, les propriétaires vendant leur bien doivent présenter à l'acquéreur un diagnostic de contrôle de moins de 3 ans
- Information sur les financements possibles (subventions Agence de l'Eau, prêt) en cas de travaux
- Accompagnement technique des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau, sous réserve de l'éligibilité du dossier.

Des permanences régulières sont organisées dans les pôles administratifs de Formigny-la-Bataille et d'Isigny-sur-Mer ainsi qu'au siège au Molay-Littry. N'hésitez pas à profiter de ce moment privilégié pour poser vos questions et obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Le service répond à la loi sur l'eau du 30/01/1992 et à l'arrêté du 27/04/2012 qui obligent le contrôle des installations d'assainissement individuels au moins tous les 10 ans.

Les visites du SPANC ont pour objectif de contrôler les installations et leur état de fonctionnement afin de vérifier qu'elles ne présentent pas de danger pour l'environnement, la salubrité et la santé publique. Elles permettent également aux techniciens de dispenser des conseils aux particuliers pour l'entretien de leur installation. Le conseil communautaire du 14 décembre 2017 a autorisé le versement de subventions aux particuliers dans le cadre de la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif selon les dispositions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Suite à une décision votée en conseil communautaire le 13 avril 2017, les élus ont statué un tarif de 200 € pour la réalisation d'un contrôle de fonctionnement des installations tous les 10 ans. Afin de proposer une facilité de paiement, cette redevance est payable annuellement à raison de 20 € /an.

Contact du service :

02 31 21 42 27

spanc@isigny-omaha-intercom.fr



Betty DE PAUW
Agent administratif



Stéphane LECURIEUX-LAFAYETTE
Agent comptable



Christophe LETRANCHANT
Technicien



Antoine LE RENARD
Technicien



Le service développement économique se structure et met en place des actions concrètes.

Dans le cadre d'une convention avec Isigny-Omaha Intercom, « Les Développeurs associés » LDA, société spécialisée dans les missions d'assistance économique, assurera une présence physique sur site une fois par semaine en la personne de Sophie Bauduin.

LDA accompagnera les élus et le service développement économique dans les projets de développement local, le suivi du tissu économique existant et l'accompagnement technique des projets de création. Je vous souhaite à tous une très bonne année 2018.

Jean-Paul MONTAGNE
Vice-Président
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Retour sur la 1^{re} rencontre du développement économique d'Isigny-Omaha

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Lundi 16 octobre 2017 s'est tenue la première rencontre de développement économique organisée à l'initiative de la Communauté de Communes d'Isigny-Omaha Intercom en la présence de Madame Anne Boissel, Présidente de l'Intercom et de Monsieur Jean-Paul Montagne, Vice-Président en charge du développement économique.

Avec les interventions de :

- **Monsieur Michel Collin**, Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Caen Normandie
- **Monsieur Nicolas Brige**, Directeur du développement économique de la CCI Caen Normandie
- **Monsieur Guillaume Beauruelle**, Chargé de mission « Adéquation Formations / Besoins de compétences » à la Région Normandie.

Cette première édition, très réussie, s'est déroulée au sein du magnifique Colombier du Manoir à Mandeville-en-Bessin, lieu dédié aux activités commerciales autour du mariage.

120 invités ont répondu présents à l'appel du service développement économique afin de se rencontrer et d'échanger sur divers sujets constructifs. Chefs d'entreprises, commerçants,

artisans, élus, techniciens ont pu aborder des thèmes majeurs grâce aux présentations des intervenants et à des moments de questions/réponses. Étaient également présents monsieur le sous-préfet, monsieur le député et mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux.

OBJECTIF : LA CROISSANCE DU TERRITOIRE

Anne Boissel a ouvert cette rencontre en présentant Isigny-Omaha Intercom : ses chiffres clés et ses grands projets à venir. La Présidente affirme la volonté politique des élus de développer économiquement le territoire « *Pérenniser les emplois et les entreprises existantes, en développer de nouvelles, tels sont les enjeux de ces prochaines années. Isigny-Omaha Intercom va devenir l'animateur du tissu économique local mais aussi d'un réseau d'entreprises cohérent et participatif. Main dans la main, nous travaillerons pour la croissance et l'essor des activités du territoire* ».

LES OPPORTUNITÉS DU SECTEUR

Jean-Paul Montagne a présenté les projets sur lesquels travaille le service développement économique intercommunal, notamment concernant la créa-



Signature du contrat de ruralité le 28 juin 2017



Rencontre « Champions cachés normands » le 19 juillet 2017

tion de nouvelles zones d'activités (ZA). Il a également rappelé les actions menées sur le territoire : pérennisation des zones d'activités existantes, animation d'ateliers relais, mise en place de conventions de partenariat (permanence « Étape » pour les porteurs de projets, LDA Les Développeurs Associés, la CCI, Mission locale et Pôle Emploi pour la problématique de l'emploi sur le territoire).

« Le territoire d'Isigny-Omaha Intercom est classé en zone de revitalisation rurale (ZRR), ce qui apportera des avantages sociaux, fiscaux et des exonérations de taxes foncières aux entreprises souhaitant y investir. Isigny-Omaha est aussi en zonage AFR, aides à finalité régionale. Ce zonage rend potentiellement éligible aux aides publiques [investissement et emploi] tout projet d'entreprise qu'elle soit une PME ou un grand groupe ».



« Je souhaite sincèrement que vous [entrepreneurs] partiez d'ici en gardant en tête que nous sommes votre interlocuteur privilégié au niveau local pour toute question liée à la croissance et la valorisation de vos entreprises, mais aussi à l'ensemble de vos problématiques ».

DES PARTENAIRES DE POIDS

Monsieur Beuruelle a ensuite pris la parole pour présenter les actions menées par la Région Normandie aux côtés de l'Intercom en faveur de la formation et de l'orientation professionnelle (formation continue, apprentissage, reconversion) afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises de notre territoire.

Enfin, Messieurs Collin et Brige ont exposé les objectifs des missions d'accompagnement des entreprises d'Isigny-Omaha par la CCI Caen Normandie : soutenir les entreprises dans leurs différents stades de développement, les aider dans la conquête de nouveaux marchés, faciliter le financement des projets. Cette volonté de l'Intercom d'accompagner la création et le développement des entreprises s'est concrétisée à travers la signature d'une convention de partenariat (observatoire foncier et plateforme web de la CCI). Isigny-Omaha Intercom et la CCI Caen Normandie

sont liés dans un même but : la croissance économique de notre territoire.

ISIGNY-OMAHA : VOTRE INTERLOCUTEUR LOCAL

Cette manifestation reflète la détermination des élus à faciliter la mise en réseau des entreprises et favoriser des partenariats pour développer leur activité. Jean-Paul Montagne précise : « Sara Le Canu, directrice en charge du développement économique, et moi-même, sommes à votre disposition et à celles des porteurs de projets pour recueillir vos besoins en vue de vous orienter vers les dispositifs existants : emploi, formation, financement... ». Une 2^e édition est déjà envisagée afin de conserver la dynamique engagée. La Communauté de Communes souhaite organiser d'autres événements fédérateurs dédiés à ses entreprises.

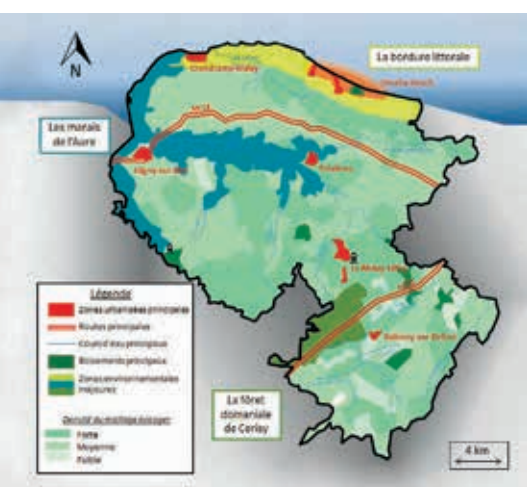
Quelques chiffres

(source INSEE 2013)

10 642 actifs sont présents sur notre territoire
6 509 actifs travaillent sur Isigny-Omaha Intercom



Pour tous renseignements, contactez Sara LE CANU, Directrice en charge du développement économique d'Isigny-Omaha Intercom au 02 31 21 42 27



Le développement du PADD

Le service urbanisme a pour mission d'élaborer le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Après une phase d'analyse territoriale, il travaille maintenant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

- Proposer une diversification de l'offre immobilière pour répondre à toutes les populations.

DYNAMISER LES DIFFÉRENTES CENTRALITÉS ET LES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE POUR LES RELIER

Le PADD est la pièce maîtresse formalisant la politique de la collectivité à moyen terme et est le lien de cohérence interne du document d'urbanisme. A ce jour, l'ensemble des conseils municipaux du territoire doivent débattre sur le PADD pour qu'ensuite le conseil communautaire entérine cette étape dans la procédure d'élaboration du PLUi.

- Conforter et renforcer les logements, commerces et équipements dans les pôles et développer, une offre socio-culturelle et assurer le déploiement des réseaux.
- Renforcer le rôle des gares et de mailler le territoire avec des cheminements doux pour faciliter les déplacements alternatifs à la voiture.

PRÉSERVER ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES, VECTRICES D'IDENTITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

Les grands axes de développement sont les suivants.

STIMULER L'ACCUEIL ET LE MAINTIEN DE POPULATIONS, EN FAVORISANT LA MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE

- Poursuivre la croissance démographique produite entre 2008 et 2013, soit +0,9 % par an. En 2035, la population devra atteindre ≈ 32 430 habitants (soit environ 250 nouveaux habitants par an). Soit ≈ 4140 logements supplémentaires à produire sur la période 2017-2035.
- La répartition de la production de logements se fera selon les différents pôles identifiés ainsi que dans les communes rurales.

- Valoriser et protéger l'identité paysagère et bâtie en veillant à une bonne intégration des nouvelles constructions.
- Préserver la ressource en eau et de tirer profit des potentiels environnementaux et énergétiques pour développer le territoire.
- Modérer la consommation d'espaces naturel et agricole en privilégiant la mobilisation du bâti existant et des dents creuses.

Des élus formés

07/12

Consommer moins, consommer mieux ?
La stratégie.

12/12

La fiscalité de l'aménagement.

11/01

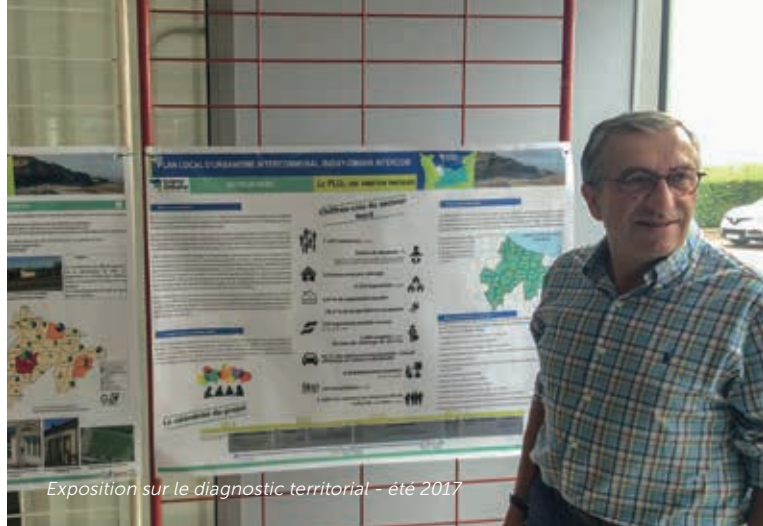
Les outils du foncier.

23/01

Les formes urbaines :
organisation du bâti
et des espaces publics.


06/02

La qualité architecturale
des projets et le règlement
d'urbanisme du PLUi.



Exposition sur le diagnostic territorial - été 2017



Contact du service 
02 31 21 42 27
[margaux.alonso@isigny-omaha-intercom .fr](mailto:margaux.alonso@isigny-omaha-intercom.fr)

**CONSOLIDER ET DÉVELOPPER
 LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL,
 EN S'APPUYANT SUR
 LA COMPLÉMENTARITÉ DES PÔLES
 (INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
 AU TERRITOIRE)**

- Créer des zones d'implantation économique et y conforter l'accueil de nouvelles entreprises.
- Inciter l'implantation de petites entreprises dans ou en prolongement des pôles identifiés.
- Maintenir le commerce de proximité dans les pôles identifiés.
- Favoriser le maintien et la diversification de l'activité agricole et horticole.
- Mener une réflexion sur l'intégration paysagère des sites d'activités économiques.

**OPTIMISER L'OFFRE
 DE TOURISME / LOISIRS,
 VÉRITABLE LEVIER
 DE DÉVELOPPEMENT
 POUR TOUT LE TERRITOIRE**

- Diffuser les visiteurs depuis le littoral vers l'arrière-pays.
- Valoriser le patrimoine local et ses spécificités pour développer le tourisme vert
- Développer une offre d'activités de tourisme-loisirs complète.
- Améliorer l'offre d'hébergement, commerces et services touristiques.
- S'engager dans une démarche de qualité.

44 réunions de travail ont permis d'élaborer le diagnostic et le PADD, dont 2 tables-rondes à la journée réunissant les élus.

3 réunions publiques ont eu lieu pour échanger sous forme de questions/réponses sur la politique d'aménagement du territoire sur les quinze prochaines années.

Une exposition sur le PLUi permet de communiquer sur la politique d'aménagement du territoire :

- Fixe à l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille, où la chargée de mission pour l'élaboration du PLUi pourra répondre aux questions du 3 janvier au 2 mars.
- Mobile et temporaire au siège administratif, à l'antenne intercommunale d'Isigny-sur-Mer et dans les communes-pôles.

Afin de doter les élus d'un bagage théorique et pratique sur les différents thèmes fondamentaux de l'urbanisme réglementaire et opérationnel dans le cadre de la mise en place du PLUi, des formations des élus sur des thématiques sont organisées avec le CAUE du Calvados.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi d'Isigny-Omaha Intercom et du Projet de Territoire, nous avons travaillé, depuis fin 2016, sur l'établissement du diagnostic territorial avec la tenue de différents ateliers thématiques.

Ces ateliers ont permis d'observer l'évolution de notre territoire depuis ces dernières années et d'examiner les dynamiques en place à la fois en matière de démographie, d'habitat, de développement économique et de paysage.

Nous avons dégagé des enjeux de développement sur ces différentes thématiques, qui sont la base de notre réflexion, pour faire en sorte que notre territoire préserve son identité et ses richesses et adopte un développement cohérent.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la colonne vertébrale du dossier de Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble du territoire de l'EPCI. Il expose donc le projet politique d'Isigny-Omaha Intercom adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal et aux outils mobilisables par la collectivité.

Michel FAUVEL
 Vice-Président
 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
 ET URBANISME



Les conseils de lecture de Louise

LA COULEUR DES ÉMOTIONS, ANNA LLENAS

Dans *La couleur des émotions*, le monstre gentil des couleurs partage avec les enfants la couleur de ses sentiments. Partez à la rencontre du monstre pour apprendre et comprendre la peur, la joie, la colère. Un album à lire et à relire.

SURVIVRE DE FREDERIKA AMALIA FINKELSTEIN

Survivre est le deuxième roman de l'auteure. Le personnage d'Ava nous confie ses craintes et sa vision du monde et des médias depuis les attentats du 13 novembre.

Ce récit est un texte poignant sans détour sur cette nouvelle génération vivant dans la crainte d'un nouvel attentat mais refusant d'abandonner tout espoir.

LE CŒUR BATTANT DE NOS MÈRES, BRIT BENNETT

Comment vivre en assumant pleinement ses choix au sein d'une communauté où tout se sait et où tout le monde s'observe ? Comment s'émanciper ?

Un roman plein d'espoir sur le désir de grandir et d'assumer ses choix.

Le sport au centre de pleine nature Eolia Normandie

Le centre de pleine nature Eolia Normandie est situé à Colleville-sur-Mer avec deux annexes à Saint-Laurent-sur-Mer et Vierville-sur-Mer. Il propose toute l'année des activités sportives accessibles à tous soit occasionnellement soit régulièrement via le club : longe-côte, trail, marche nordique, randonnée pédestre, kayak, char à voile, vtt/fat bike, voile.

Chaque semaine des sorties sont organisées dans chacune des sections sur différents sites : Colleville-sur-Mer, Saint-Laurent-sur-Mer, Vierville-sur-Mer, Trévières.

PLEIN PHARE SUR... LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LONGE-CÔTE

Pour la 2^e année consécutive, Eolia Normandie a porté les couleurs du territoire lors du championnat de France de Longe-côte les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 à Marignane. Parmi les 479 compétiteurs, les 25 clubs et les 8 régions maritimes présents, les longeurs d'Eolia ont décroché 3 médailles !

- **La tierce femme V1** est vice-championne de France 2017
- **La tierce homme V1** remporte la médaille de bronze
- **La quinte femme V2** remporte la médaille de bronze.

Agenda

Eolia Normandie vous donne rendez-vous pour ses 2 grands événements 2018.

- **FREEDOM RUN'S : D-DAY TRAILS** un trail sur les plages du débarquement - 2-3 juin
- **FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE de Kart à voile / Blokart** - 9-10 juin

Une bonne année pour l'école de voile

Basée à Grandcamp-Maisy, l'école de voile intercommunale propose toute l'année des animations sportives à destination des scolaires et du grand public.

- **Dériveur** (de 5 à 12 ans)
- **Catamaran** (à partir de 10 ans)
- **Planche à voile** (à partir de 12 ans)
- **Kayak de mer** (enfants et adultes)
- **Marche aquatique côtière** (adultes).

QUELQUES GRANDS CHIFFRES POUR 2017

132 c'est le nombre d'élèves ayant participé aux sorties « voiles scolaires ».
1476 personnes ont profité des séances « environnement ».
328 estivants ont profité des stages d'été.
5 jeunes ont terminé leur formation de moniteur de voile à l'école intercommunale et ont obtenu leur diplôme.



Actualités de la médiathèque intercommunale

La médiathèque cette année a fait l'acquisition d'environ 150 nouveaux titres à découvrir dans les rayons mais également sur le catalogue en ligne de la médiathèque sur www.isigny-omaha-intercom.fr ! Grâce à la fusion, elle a développé de nouveaux partenariats notamment avec l'EHPAD du Molay-Littry pour proposer aux personnes âgées des temps de lectures et d'activités manuelles autour du livre. L'école de Tour-en-Bessin et les services de la petite enfance autour de Trévières ont également été des partenaires privilégiés.

Agenda

La médiathèque vous donne rendez-vous pour ses prochaines **séances de bébés lecteurs.**

- 22 février
- 29 mars
- 26 avril
- 31 mai
- 28 juin à 10h, *gratuit.*

Retour sur... le Festival de contes

Le 16 juin dernier, la médiathèque accueillait un des événements marquant de l'année, le festival de contes proposé par la bibliothèque départementale du Calvados.

Le spectacle « Contes de la chèvre » de Luigi Rignanese emmenait le public en voyage avec deux compères dans la rude Italie du sud, bercé par des musiques colorées. Plus de 140 personnes ont assisté au spectacle dont des élèves des écoles maternelles de La Cambe et d'Isigny-sur-Mer et des résidents de l'Ehpad d'Isigny-sur-Mer. Un succès qui encourage la médiathèque à participer à une prochaine édition.

Actualités de l'École de musique, danse et théâtre

La rentrée a été riche pour l'école de musique, danse et théâtre. 260 élèves se sont inscrits aux différents cours proposés au Molay-Littry. Pour la première année, l'école propose des cours à Isigny-sur-Mer. Eveil musical, formation musicale, flûte traversière, piano, guitare, batterie sont dispensés aux élèves dans la salle de La Bigaille à la Maison des associations (près de la mairie). En 2017, grâce à la réserve parlementaire du sénateur Jean-Léonce Dupont, un piano a été acheté pour les apprentis musiciens. Pour 2018, l'école prépare la mise en scène unique d'un conte musical « le chant des oiseaux » mêlant musique, danse et théâtre.

Agenda

▪ CONCERTS DES ENSEMBLES SUR L'IRLANDE ET LE CIRQUE

Vendredi 23 mars - 20h30
Le Molay-Littry
Vendredi 20 avril - 20h30
Osmanville

▪ CONTE MUSICAL

« **Le chant des oiseaux** »
Vendredi 1^{er} juin - 20h30
Samedi 2 juin - 20h30
Dimanche 3 juin 16h
Le Molay-Littry

▪ SPECTACLE DE DANSE

Dimanche 10 juin - 17h
Le Molay-Littry

▪ SPECTACLES DE THÉÂTRE

Vendredi 15 juin - 20h30
Dimanche 16 juin - 15h
La Cambe

▪ AUDITIONS PUBLIQUES DES CLASSES INSTRUMENTALES

Mercredi 27 juin - 14h
Samedi 30 juin - 11h
Mercredi 4 juillet - 17h
Le Molay-Littry



Agenda

ATELIER ENFANT

« La vie d'un petit mineur »

Lundi 26 février - Le Molay-Littry

ATELIER ENFANT « Les arbres et les arbustes de nos haies »

Mercredi 28 février - Trévières

SORTIE ATTELAGE **NOUVEAU**

« Sur la trace des potiers au rythme des chevaux »

Mardi 20 février

et vendredi 9 mars - Le Tronquay

SORTIE ATTELAGE « Les parcs à huîtres de la Baie des Veys au rythme des chevaux »

Mercredi 28 février

Grandcamp-Maisy

VISITE DES PARCS À HUÎTRES

« L'autre goût de la Normandie »

Jeudi 1^{er} mars et jeudi 8 mars

Grandcamp-Maisy

RANDONNÉE COMMENTÉE

« Au cœur de la forêt de Cerisy »

Vendredi 2 mars - Montfiquet

ATELIER ENFANTS « Isigny-sur-Mer à travers le temps »

Lundi 5 mars - Isigny-sur-Mer

ATELIER ENFANTS

« Noisette, Mulot, Renard »

Mercredi 7 mars - Montfiquet

RANDONNÉE COMMENTÉE

« Sur les pas des mineurs de Bernesq »

Samedi 10 mars - Bernesq

SORTIE PÉDESTRE

« Les oiseaux nocturnes »

Samedi 24 mars

Cricqueville-en-Bessin

LES RANDONNÉES HIVERNALES

Samedi 10 février

Départ de Ste-Marguerite-d'Elle,

à 14h, parking de la salle des fêtes

Samedi 17 mars

Départ de Colombières, à 14h,

parking du cimetière

Le bilan touristique 2017 en quelques chiffres !

Durant les mois de juillet et d'août, notre équipe a accueilli 16 626 touristes dans les différents Bureaux d'Information Touristique du territoire d'Isigny-Omaha. Étendu de janvier à octobre, ce chiffre s'élève à **31 947 visiteurs**, enregistrant une baisse de 10 % par rapport à la même période en 2016.

Suite à la mise en place d'un accueil « hors les murs » dans 3 structures touristiques extérieures (camping, résidence de tourisme, musée), l'Office de Tourisme a comptabilisé 227 demandes de renseignements durant l'été et 97 durant les vacances d'automne soit **324 demandes au total**.

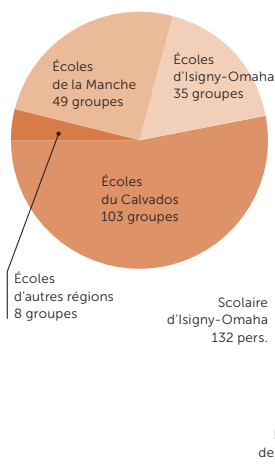
1 914, c'est le nombre de personnes

ayant participé à la centaine d'animations estivales proposées de façon régulières par l'Office de Tourisme (sorties attelage, ateliers enfants, randonnées, balades nature, visites...), soit un taux de remplissage moyen de 85 %. **Sur l'année entière, 150 animations ont été mises en place par l'Office du Tourisme.**

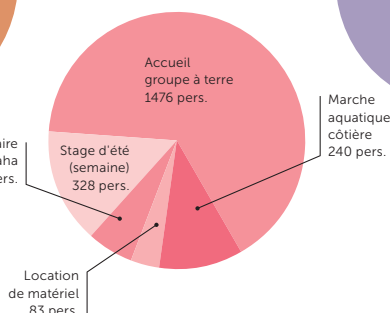
Le gîte intercommunal situé à Vierville-sur-Mer a obtenu un **taux d'occupation de 27,45 %** de janvier à novembre.

536 billets en prévente ont été vendus via la billetterie de l'Office de Tourisme (balades à bord du chalutier Flipper II, Cité de la Mer, Mémorial de Caen, balades en hélicoptère, billets groupés, traversées avec Manche Îles Express et les Vedettes Jolie France).

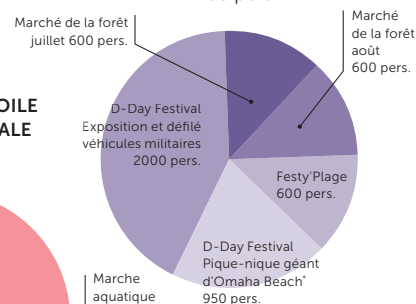
ACCUEIL DES SCOLAIRES
MAISON DE LA FORÊT
5 159 pers.



BILAN
DE L'ÉCOLE DE VOILE
INTERCOMMUNALE
2 259 pers.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS
DE L'OFFICE DE TOURISME
4 750 pers.



* Organisation association OTI Omaha Beach

L'ANNUAIRE DES SERVICES

ADMINISTRATION

SIÈGE ADMINISTRATIF

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 21 42 27
accueil@isigny-omaha-intercom.fr
www.isigny-omaha-intercom.fr

Pôle administratif de Formigny-La-Bataille

ancienne RN 13
14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

16, rue Emile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

Le siège et les pôles administratifs accueillent les services finances, développement économique, communication, scolaire, environnement, aménagement du territoire, urbanisme, ressources humaines et services techniques.

SERVICE A LA POPULATION

Point info 14

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer
pi14@isigny-omaha-intercom.fr

Espace public numérique (EPN)

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer
epn@isigny-omaha-intercom.fr

TOURISME

Office de Tourisme d'Isigny-Omaha Intercom

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 21 46 00
accueil@isigny-omaha-tourisme.fr
www.isigny-omaha-tourisme.com

Bureau d'information touristique de Grandcamp-Maisy

26, quai Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY

Bureau d'information touristique d'Isigny-sur-Mer

16, rue Émile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

CULTURE ET SPORT

Médiathèque intercommunale

Le bourg - 14230 LA CAMBE
Tél. 02 31 10 66 16
mediatheque@isigny-omaha-intercom.fr

École de musique, de danse et de théâtre intercommunale

2, rue Dalhenburg
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 21 52 62
ecoledemusique@isigny-omaha-intercom.fr

École de voile intercommunale

Quai Henry Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY
Tél. 02 31 22 14 35
ecoledevoile@isigny-omaha-intercom.fr
www.isigny-omaha-intercom.fr

Base nautique intercommunale Eolia Normandie

Le Cavey - 14710 COLLEVILLE-S/MER
Tél. 02 31 22 26 21
eolia-normandie@wanadoo.fr
www.eolia-normandie.com

Gymnase de Trévières et de Balleroy-sur-Drôme

mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr

Bureau d'information touristique de Formigny-la-Bataille

Omaha Beach
ancienne RN 13
14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE

Bureau d'information touristique de Montfiquet - Maison de la forêt

L'embranchement
14490 MONTFIQUET

ENFANCE - JEUNESSE

Relais d'assistants maternels

■ **RAM caRAMel**
16, rue Emile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER
Tél. 02 31 51 38 90 / 06 47 41 65 63
ramioissecteurisigny@fede14.admr.org

■ **RAM secteur Trévières**
16, rue Octave Mirbeau
14710 TRÉVIÈRES
Tél. 09 67 36 13 56 / 06 47 41 65 63
ramioissecteurtrevieres@fede14.admr.org

■ **RAM secteur Balleroy-Le Molay-Littry**
1342, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 10 13 55 / 07 89 95 70 81
ramioissecteurballeroymolaylittry@fede14.admr.org

Accueils de loisirs pour mineurs

vincent.foucher@isigny-omaha-intercom.fr
(secteur Isigny-sur-Mer, Le Molay-Littry)
anne-claire.dugousset@ufcv.fr
(secteur Trévières)

Locaux ado

frederic.gergar@isigny-omaha-intercom.fr
(secteur Isigny-sur-Mer)
mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr
(secteur Le Molay-Littry)
david.boudineau@ufcv.fr
(secteur Trévières)



@Isigny-Omaha Intercom
@Isigny-Omaha Tourisme

Mars 2018

mise en ligne de notre
nouveau site internet

www.isigny-omaha-intercom.fr

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR LES MARAIS

UN PEU D'HISTOIRE

Il y a 8 000 ans, le paysage était composé de profondes vallées.

La fonte des calottes glaciaires des pôles a entraîné une remonte du niveau de la mer et les eaux marines ont envahi ces vallées.

Dans l'estuaire de la baie des Veys, le sable s'est accumulé constituant un barrage naturel. Ainsi les eaux douces des vallées n'ont pu s'évacuer normalement et une végétation aquatique a proliféré (potamot, mousse aquatique, nénuphar...). Ces végétaux se sont décomposés et se sont accumulés formant un dépôt : la tourbe.

5000 ans plus tard, la mer submerge de nouveau partiellement les vallées. Une sédimentation fluvio-marine, la tange, riche en argile et en calcaire, se dépose sur la sédimentation antérieure, la tourbe, qu'elle fossilise. C'est dans ces vallées progressivement comblées que sont nés les marais.

LES SAISONS

Le marais vit au rythme des saisons qui lui donnent plusieurs visages.

Au printemps, le marais commence à s'assécher. La végétation repousse dans les champs qui sont utilisés pour le pâturage. C'est le début de la période de reproduction pour une grande partie de la faune les peuplant.

En été, le fanage des champs se prépare. Les marais accueillent de nombreux promeneurs qui viennent profiter du calme et observer les cigognes.

En automne et en hiver, les rivières et ruisseaux se gonflent et débordent. Les oiseaux migrateurs passent par les marais lors de leur voyage vers les pays chauds.

Activités de loisirs, agriculture, pêche, chasse, le marais est animé à chaque période de l'année.

LA FAUNE

Le marais accueille une faune très variée. Il constitue un espace de protection, de nidification et de reproduction idéal. Parmi les nombreuses espèces qui y vivent, la cigogne blanche est probablement l'espèce la plus connue. Plusieurs dizaines de couple nidifient chaque année au printemps. La couvaison dure environ 33 jours. Puis, à l'été, les petits quittent le nid et on peut alors les observer dans les champs alentours.

Le parc des marais du Cotentin et du Bessin

Le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin a été créé en 1991. Il assure la préservation et la valorisation de cet éco-système. Il représente aujourd'hui un territoire de 150 communes et de 146 650 ha. 22 communes d'Isigny-Omaha Intercom font partie du parc.



L'hiver au marais
une saison à ne pas manquer !

ZOOM SUR... L'HIVER AU MARAIS

SORTIE ATTELAGE

« Marais et gourmandises
au rythme des chevaux »

Samedi 27 janvier
et mardi 27 février

Saint-Germain-du-Pert

SORTIE ATTELAGE

« Marais et patrimoine
au rythme des chevaux »

Samedi 10 février
et mardi 6 mars

Trévières

SORTIE PÉDESTRE AU MARAIS

« Au fil de l'Aure »

Mercredi 21 février
et samedi 3 mars

Écrammeville
(Formigny-la-Bataille)

